

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 19 janvier 2026

6 nouveaux lauréats du plan France 2030 en Nouvelle-Aquitaine

6 nouveaux lauréats situés en Nouvelle-Aquitaine ont été sélectionnés par l'État pour être soutenus financièrement dans le cadre du plan France 2030 :

- L'Université de Bordeaux
- SAFRAN ADDICTIVE MANUFACTURING
- RESCOLL
- BEYOND THE SEA
- MADINTEC
- ZELIN

Ces entreprises et établissements publics portent deux projets situés en Gironde : le projet Aware et le projet FFAST2.

Au total, ces nouveaux projets représentent un soutien de l'État de 7,3 millions d'euros, au service de la recherche, de l'innovation et de la souveraineté industrielle dans les secteurs stratégiques.

Depuis le début du plan France 2030, ce sont 665 projets qui ont été soutenus en Nouvelle-Aquitaine pour un montant total de 1,415 milliard d'euros d'aide, dont 467 portés par des entreprises pour un montant de 1 milliard d'euros d'aide.

Étienne GUYOT « salue ces nouveaux lauréats qui témoignent de l'excellence de la région dans les domaines de la robotique et de l'impression 3D, qui vont œuvrer pour orienter les recherches et le développement au service d'une mobilité sobre, souveraine et résiliente. »

Bureau de la communication interministérielle

Sophie Billa : 06 07 62 05 99
Delphine Salva : 06 73 64 76 44

Tél. : 05 56 90 60 18
pref-communication@gironde.gouv.fr



2, esplanade Charles-de-Gaulle
2/2 CS 41397 – 33077 Bordeaux Cedex

À propos de France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.
- Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr